



FLEUR PELLERIN
MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PATRICK KANNER
MINISTRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.culturecommunication.gouv.fr

www.ville.gouv.fr

Fleur PELLERIN, Ministre de la Culture et de la Communication et Patrick KANNER, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ont lancé avec François CHEREQUE, président de l'Agence du service civique, le second grand programme de service civique, le jeudi 21 mai au Centre Georges Pompidou. Intitulé «Citoyens de la culture », ce grand programme permettra de réaliser 16 000 missions de service civique d'ici la fin de l'année 2016, dont 6000 dès cette année.

Ministre de tutelle de l'Agence du service civique, Patrick KANNER mobilise l'ensemble des ministères et des collectivités pour répondre aux attentes de la jeunesse et offrir dès que possible à tous les jeunes qui en feront la demande une mission de service civique.

Convaincue que la culture et la communication sont des domaines dans lesquels le service civique prend un sens particulier, Fleur PELLERIN a souhaité engager pleinement son ministère dans cette démarche. Les nouvelles missions du Service Civique « Citoyens de la Culture » porteront sur deux thématiques, reflet des priorités du Gouvernement :

- Favoriser l'accès de tous à la culture, parce qu'il faut porter l'offre culturelle au plus près des populations, notamment les plus éloignées de celle-ci ;
- Mettre la culture au service des valeurs républicaines, pour conforter le sens et l'attachement républicain.

Les volontaires seront accueillis au sein des établissements publics du Ministère de la Culture et de la Communication, des associations partenaires et des collectivités territoriales.

De nombreuses missions leur seront proposées : aller à la rencontre des habitants pour les informer des événements culturels se déroulant sur leur territoire et en faciliter leur accès, organiser des temps de découverte culturelle à destination de publics qui en sont habituellement éloignés (personnes en situation de handicap, personnes âgées isolées...), faire vivre la mémoire des lieux et des territoires, contribuer à la sensibilisation du public à la lecture et à l'écriture.

Pour garantir la qualité et l'intérêt des missions qui seront proposées aux jeunes volontaires, Fleur PELLERIN et Patrick KANNER ont en outre décidé d'édicter une charte du service civique dans le secteur culturel.

Cette charte prévoit que les missions devront s'inscrire dans un cadre national fixé par le ministère, et permettre un contact direct avec la population. Au moins 25% des missions devront être confiées à des jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Enfin, un programme expérimental « culture et quartiers » sera bientôt lancé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville avec l'objectif d'inclure le plus grand nombre de jeunes dans les missions du secteur culture, en favorisant la diversité et la mixité.

Contacts presse :

Ministère de la Culture et de la Communication : 01 40 15 80 11 – service-presse@culture.gouv.fr

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports : 01 49 55 34 67 – presse@ville-jeunesse-sports.gouv.fr